

LE CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS

PARTENAIRE INCONTOURNABLE POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES
ÉLÈVES DES PREMIÈRES NATIONS

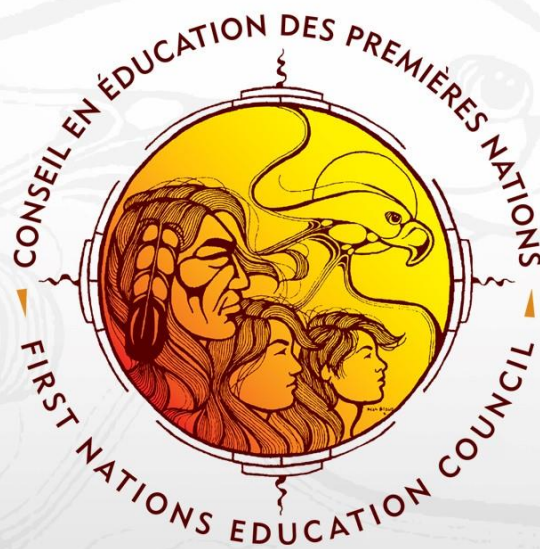


Table des matières

Création du CEPN.....	4
Qui sommes-nous?	5
Mission	5
Vision	5
Mandats	5
Communautés membres	6
Services offerts	7
Nos secteurs	8
Nos principales réalisations	15
L'ÉDUCATION SPÉCIALE	15
LA VISIOCONFÉRENCE	15
CONNECTIVITÉ À LARGE BANDE	15
JEUX INTERSCOLAIRES DU CEPN	16
LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ÉLÈVES CANO	17
ÉDUCATION DES ADULTES À DISTANCE - YAHNDAWA'	17
KIUNA	18
PROGRAMME DE LA MATERNELLE 4 ANS DES PREMIÈRES NATIONS	19
COMPÉTENCE 15	20
DÉFI DES ANCÊTRES	21
PETITES PLUMES	22



Création du CEPN

Les Premières Nations du Canada ont clairement marqué leur volonté d'exercer une pleine autonomie en matière d'éducation au milieu des années 70, lors de l'adoption, par l'ensemble des chefs du Canada, d'une politique relative à l'éducation des Premières Nations, La maîtrise indienne de l'éducation indienne. Ce document, publié en 1972, a été reconnu par le gouvernement du Canada en 1973. Près de cinquante ans plus tard, les Premières Nations aspirent toujours à exercer cette autonomie pleine et entière.

En 1982, des éducateurs des Premières Nations du Québec ont commencé à se réunir afin de se concerter et d'échanger sur leurs pratiques et sur les défis qu'ils rencontraient chacun de leur côté. En 1983, en réponse à une nécessité urgente de se pencher sur les problématiques liées à l'éducation, voyant qu'ils vivaient chacun de leur côté des situations similaires, le Groupe de travail en éducation indienne a déposé un rapport qui recommandait, entre autres choses, que les Premières Nations gouvernent leurs systèmes d'éducation. Par la suite, les éducateurs ont exprimé l'objectif commun de faire progresser l'éducation indienne au Québec. Pour ce faire, il leur fallait se regrouper et unir leurs efforts au sein d'une organisation permanente qui poursuivrait un but collectif : parvenir à l'entière maîtrise de leurs systèmes d'éducation.

C'est ainsi que cette initiative allait donner **naissance au Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) en 1985.**

Le CEPN a reçu comme tout premier mandat de déterminer les besoins de ses communautés membres et d'assurer la défense de leurs intérêts en matière d'éducation. **Le CEPN est l'une des premières organisations de Premières Nations du Québec formé par les communautés.**





Qui sommes-nous?

Mission

Le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) contribue à la pleine prise en charge de l'éducation par ses Premières Nations membres et à l'exercice de leur compétence inhérente. Le CEPN représente et défend les intérêts de cette force collective en mettant en valeur les réalités de chaque Nation, et ce, dans le respect de son identité, de sa culture et de ses traditions. L'excellence, la réussite éducative, la fierté culturelle, ainsi que le contrôle de l'éducation par et pour les Premières Nations, sont au cœur de sa mission.

Vision

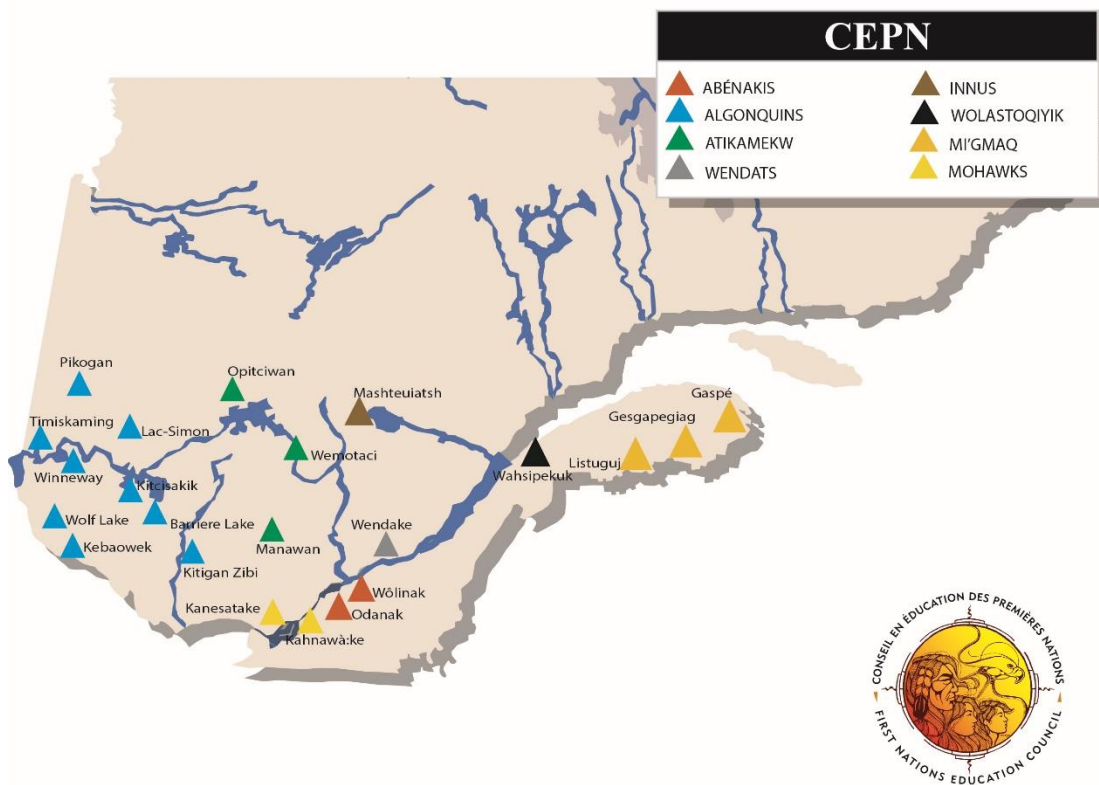
Les Premières Nations membres du CEPN exercent localement leur droit inhérent et leur pleine compétence en matière d'éducation. Leur système éducatif favorise l'apprentissage tout au long de la vie, le renforcement des capacités locales et le mieux-être des apprenants.

Mandats

- Intervenir sur le plan politique pour que les Premières Nations maîtrisent de nouveau leur éducation.
- Intervenir sur le plan administratif pour assurer le respect des droits des communautés des Premières Nations en matière d'éducation.
- Prendre les mesures nécessaires pour accroître la qualité des programmes et des services éducatifs offerts aux Premières Nations.
- Mener des études sur les décisions politiques et administratives du gouvernement qui ont trait à l'éducation des Premières Nations et émettre des recommandations.
- Gérer des programmes transférés par divers ministères et veiller à ce que des services soient mis au point au profit des communautés.
- Fournir des ressources humaines et offrir des services de consultation aux communautés membres, au besoin.
- Publier des documents pédagogiques, des bulletins d'information et des dépliants sur des sujets pertinents pour les communautés membres.
- Entretenir des liens avec d'autres organismes des Premières Nations qui travaillent dans le domaine de l'éducation.

Communautés membres

Le CEPN regroupe huit nations du Québec, soit les Abénakis, les Algonquins, les Atikamekw, les Innus, les Wolastoqiyik, les Mi'gmaq, les Mohawks et les Wendats, ainsi que vingt-deux (22) communautés. Disséminées sur un vaste territoire, les communautés membres ont des langues, des cultures, des traditions et des profils démographiques et socioéconomiques qui leur sont propres. En plus d'utiliser leurs langues ancestrales, certaines communautés communiquent également en français (12) et en anglais (10).



Services offerts

Le CEPN offre à ses membres des services administratifs, pédagogiques, technologiques et de représentation politique de deuxième niveau. Il donne également accès à de la formation aux communautés désireuses d'accroître leurs capacités à répondre aux divers besoins de leurs membres.

Les services administratifs sont principalement axés sur la gestion des programmes d'éducation par les communautés et visent à faciliter la prestation des services et la reddition de comptes.

Les services pédagogiques comprennent un continuum de services allant de la petite enfance au secondaire, en passant par les études postsecondaires, la formation professionnelle et continue et le perfectionnement professionnel. Le CEPN offre aux communautés des services pédagogiques variés destinés autant aux élèves qu'aux écoles, aux gestionnaires et au personnel enseignant.

Les services technologiques consistent en du soutien et des conseils aux communautés, notamment en lien avec la connectivité, la fibre optique, les technologies de l'information et leur utilisation. Le CEPN soutient le développement technologique des communautés en tenant compte des besoins spécifiques autant que de plans d'action holistiques.

Enfin, le CEPN porte la voix collective de ses membres. Il s'assure de défendre leurs intérêts dans le domaine de l'éducation des Premières Nations et mène des activités de représentation politique.

À titre d'exemples, présentons quelques services essentiels offerts par le CEPN :

- Soutien direct à **24 écoles primaires et secondaires** de même qu'à l'**Institution Kiuna** afin de contribuer à la prestation de services éducatifs de qualité adaptés aux cultures des Premières Nations;
- **Services-conseils en éducation spéciale** afin de permettre aux enseignants de répondre adéquatement aux besoins particuliers;
- Activités de réseautage et de mise en commun de l'expertise, et cours de perfectionnement professionnel à l'intention des enseignants, des intervenants et des administrateurs scolaires afin **d'encourager la formation continue**;
- Négociation et achat d'équipements technologiques afin de réaliser des **économies d'échelle** et de doter les communautés d'infrastructures de l'ère numérique;
- Services de **soutien technique** dans les écoles et les communautés, notamment dans les domaines de la connectivité, de la réseautique et des technologies de l'information;
- Représentation et **défense des intérêts collectifs** des membres par la création de partenariats, la réalisation d'analyses et la rédaction de mémoires et d'articles.

Nos secteurs

Le CEPN est composé des six secteurs suivants :

1. La direction générale
2. Les services éducatifs
3. Les services technologiques
4. Les services financiers
5. Les services de communication et de relations gouvernementales
6. Les services de gouvernance des données

1. LA DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale forme une équipe déterminée à tout mettre en œuvre pour mener à bien la mission de l'organisme. L'équipe s'emploie entre autres à :

- Mettre les forces et les ressources de l'association à contribution pour réaliser les mandats confiés par l'assemblée générale au secrétariat du CEPN;
- Collaborer à la mise en place d'un système d'éducation qui relève entièrement de la compétence des Premières Nations;
- Faire avancer des ententes de partenariat officielles afin de créer des relations de travail entre les représentants et les éducateurs du système scolaire provincial et ceux des organisations régionales et des écoles des Premières Nations;
- Améliorer continuellement la qualité des programmes et des services en éducation;
- Renforcer les capacités à l'échelle locale et régionale en matière de gouvernance en éducation.

Les actions s'appuient sur les valeurs de l'association que sont la préservation de la langue et de la culture, la persévérance, la collaboration et le respect. La direction générale du CEPN favorise la création de partenariats, en assurant la liaison avec les intervenants du milieu des Premières Nations et les organisations qui peuvent influencer sur l'accomplissement de sa mission. L'équipe mène de front des démarches de représentation et de défense d'intérêts auprès des instances gouvernementales afin d'assurer aux Premières Nations l'exercice de leurs droits.



Mandats et responsabilités :

Organisation :

- Préparation des assemblées générales
- Préparation des rencontres du comité des finances et de l'administration
- Création de groupes de travail
- Suivi des décisions prises en assemblée et en comité
- Relations avec les représentants et les chefs

Gestion :

- Gestion des services administratifs et des ressources humaines
- Mise en œuvre de la planification stratégique



2. LES SERVICES ÉDUCATIFS

L'équipe travaille de pair avec les communautés, en leur apportant tout son appui. Les services éducatifs favorisent l'amélioration continue de la qualité de l'éducation par la prestation de services sur demande dans les domaines de l'administration scolaire et du soutien pédagogique. De plus, ils assurent de soutenir et de mettre en commun les pratiques novatrices instaurées par les écoles de ses communautés membres.

L'implication parentale et communautaire est aussi une priorité pour eux. L'équipe d'implication parentale et communautaire valorise les enfants, le rôle des parents, le bénévolat, l'école et les gens qui y travaillent ainsi que les différentes méthodes d'apprentissage.

Services en administration scolaire pour les communautés membres du CEPN :

- Élaboration de politiques-cadres
- Porte-parole auprès des partenaires gouvernementaux
- Élaboration, mise en place et suivi de plans de réussite
- Gestion des programmes éducatifs administrés par le CEPN
- Gestion des dossiers scolaires et formation des utilisateurs de CANO
- Mise sur pied et accompagnement d'un réseau d'administrateurs scolaires
- Coordination de services d'enseignement à distance

Services de soutien pédagogique répondant aux besoins des communautés membres du CEPN :

- Littératie et numératie
- Constitution d'un réseau de professionnels et d'intervenants en éducation spéciale pour soutenir les élèves en difficulté
- Prestation de services d'information scolaire et professionnelle (p. ex., animation d'ateliers thématiques à l'intention des élèves)
- Intégration pédagogique des technologies (p. ex., formation sur l'utilisation pédagogique du tableau blanc interactif)
- Organisation d'activités de réseautage pour le personnel scolaire
- Mise en commun et diffusion de pratiques exemplaires en éducation
- Mise sur pied et accompagnement de communautés d'apprentissage professionnelles
- Organisation de rencontres et d'ateliers de formation à l'intention des équipes-écoles
- Élaboration et diffusion de matériel pédagogique, tel que le Répertoire de littérature jeunesse
- Organisation d'achats groupés de matériel pédagogique et de formations pour favoriser les économies d'échelle
- Soutien et formation pour l'utilisation d'outils pédagogiques (Banque d'instruments de mesure (BIM), Repères, Career Cruising, collection de vidéos éducatives (CVE), Learn Québec, etc.)



3. LES SERVICES TECHNOLOGIQUES

Les services technologiques travaillent en collaboration avec leurs homologues fédéraux et les organismes régionaux pour mettre au point un soutien unifié en matière de connectivité et un modèle de durabilité au profit des Premières Nations du Québec.

Les dossiers principaux sont :

- La connectivité
- Les programmes de Services aux Autochtones Canada en technologie
- Le matériel informatique
- Le soutien et la recherche en matière de technologie

Services aux communautés :

- Visioconférence et téléconférence (soutien technique, installation, formation, etc.)
- Promotion de la cybersécurité
- Résolution, installation et gestion des connexions Internet
- Achat d'équipement informatique (avantage du pouvoir d'achat groupé)
- Résolution de problèmes par notre service de soutien technique (ex. : visioconférence, ordinateurs, serveurs, Internet, etc.)
- Formation en technologie
- Consultation et soutien pour la maintenance des systèmes informatiques et les systèmes de gestion de l'information
- Recherche et innovation en matière de technologie





4. LES SERVICES FINANCIERS

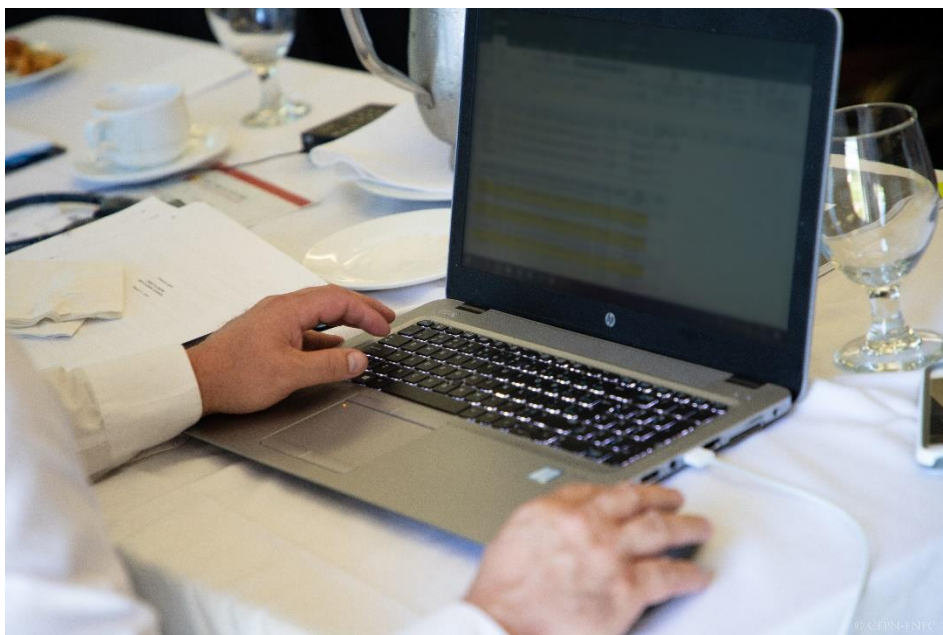
Suivant les orientations de la direction générale et du comité des finances et de l'administration, les services financiers voient essentiellement à la saine gestion financière du CEPN.

Mandats :

- La conciliation des bons de commande et des contrats avec les achats
- Le paiement des factures
- La préparation de la paie
- La facturation
- La vérification comptable
- La présentation des états financiers vérifiés
- La gestion des ressources humaines

Le secteur coordonne également :

- Les rapports financiers
- Les prévisions budgétaires
- Les programmes financés par les gouvernements (ententes, formulaires de proposition, rapports finaux)





5. LES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Nous accompagnons la direction générale, en fonction de ses orientations, dans la conduite de ses dossiers politiques nationaux et régionaux, ses relations avec les gouvernements, les chefs de l'Assemblée des Premières Nations et de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador ainsi que les communautés membres du CEPN. Nous assurons également la gestion des communications stratégiques et promotionnelles du CEPN.

Mandats et responsabilités :

Communication :

- Promotion des établissements d'enseignement, des programmes et des services
- Gestion du site Web et des médias sociaux
- Organisation d'évènements
- Relations de presse
- Publication du rapport annuel du CEPN
- Communications internes et externes

Relations gouvernementales et représentation :

- Intervention auprès des gouvernements provincial et fédéral
- Consultation
- Rédaction et présentation d'avis et de mémoires
- Participation à des évènements de représentation et organisation de forums



6. LES SERVICES DE GOUVERNANCE DES DONNÉES

Les services de gouvernance des données coordonnent la gestion des données de l'organisation pour assurer le bon fonctionnement et la sécurité des bases de données scolaires.

Mandats et responsabilités :

Gestion des données :

- Conception et gestion du système d'information sur les élèves CANO
- Prestation de formation et de soutien technique aux utilisateurs de CANO
- Respect et application des principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession des données des Premières Nations (PCAP)
- Analyse et traitement des données scolaires

Formule de financement :

- Élaboration et mise à jour de la méthodologie relative au financement de l'éducation
- Analyse et soutien à la négociation pour assurer un financement juste et équitable des programmes éducatifs
- Conseils aux nations membres sur la mise en œuvre de la prise en charge de l'éducation



Nos principales réalisations

L'ÉDUCATION SPÉCIALE

Au début des années 1990, le CEPN joue un rôle de premier plan dans la défense du droit des enfants des Premières Nations d'avoir accès à des services d'éducation spéciale.

La mobilisation soutenue de ses communautés membres ainsi que le travail acharné du CEPN auront permis d'implanter, en 1997, un projet pilote triennal sur l'éducation spéciale.

Le projet pilote a été prolongé jusqu'en 2005, où le gouvernement fédéral confirmait enfin la permanence du Programme d'éducation spéciale pour l'ensemble des enfants des Premières Nations du Canada.

LA VISIOCONFÉRENCE

En 1999, l'assemblée générale spéciale confiait au CEPN le mandat de mettre en œuvre un projet de visioconférence. L'objectif principal de ce projet consistait à installer un système de visioconférence dans chacune de ses vingt-deux communautés membres pour réduire les coûts de déplacement et pour favoriser la formation à distance.

Dix ans plus tard, le CEPN avait largement dépassé son objectif initial. En plus de ses vingt-deux communautés membres, il a permis à sept communautés innues de profiter d'un système de visioconférence.

De plus, vingt-neuf de ces communautés ont pu recevoir un système de visioconférence dans leur centre de santé.

CONNECTIVITÉ À LARGE BANDE

En 2007, le CEPN menait une étude qui faisait état de la connectivité dans les communautés des Premières Nations du Québec. L'étude montrait clairement que l'installation de la fibre optique dans les communautés qui ne bénéficiaient pas de cette ressource comblerait les besoins en matière de connectivité.

À ce jour, le CEPN a déployé une vingtaine de réseaux communautaires. Il s'affaire à élargir les réseaux à fibre optique afin de répondre aux besoins des communautés membres qui nécessitent davantage d'infrastructures de connectivité pour desservir l'ensemble du secteur public.

JEUX INTERSCOLAIRES DU CEPN

Une étude réalisée par le CEPN avait révélé que la majorité de ses 22 communautés membres n'avait pas de politique en matière de sport et de loisir et que la moitié d'entre elles n'offrait pas de programme particulier dans ce domaine faute de financement et d'infrastructures.

C'est devant ce constat que le CEPN a décidé de créer un événement sportif d'envergure régionale : les **Jeux interscolaires du Conseil en Éducation des Premières Nations**. En organisant les Jeux interscolaires, le CEPN poursuit trois objectifs : encourager l'adoption de saines habitudes de vie, favoriser la persévérance scolaire et soutenir la réussite scolaire.

Depuis 2008, les JI CEPN accueille des centaines de jeunes et accompagnateurs répartis dans plusieurs communautés du Québec qui viennent concourir dans quatre disciplines : le hockey cosom, le volleyball, le basketball et l'athlétisme, ce qui représente plus de 150 compétitions sportives.

Au fil des ans, les écoles ont fait de la participation aux jeux un incitatif pour motiver les élèves à poursuivre leurs études, en encourageant l'assiduité à l'école et aux entraînements et l'amélioration des résultats, par exemple. Le haut niveau de préparation des jeunes et l'amélioration de leurs performances, d'année en année, témoignent des nombreux efforts qu'ils déploient tout au long de l'année scolaire.





LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ÉLÈVES CANO

À la demande de ses communautés membres, le CEPN s'est doté d'un système d'information sur les élèves baptisé CANO.

Ce système de base de données permet de collecter, de traiter, de croiser et d'interpréter différentes données sur les élèves, le personnel enseignant, les infrastructures scolaires, les ressources pédagogiques disponibles, etc.

De plus, de l'équipement informatique, du soutien et des ateliers organisés de façon régulière sont offerts aux écoles membres.

ÉDUCATION DES ADULTES À DISTANCE - YAHNDAWA'

Yahndawa est un service d'éducation assistée des adultes à distance que mènent en collaboration le CEPN et le Centre de formation et de main-d'œuvre (CDFM) Huron-Wendat depuis juillet 2015.

Le but de cette formation en ligne est de permettre aux adultes issus des Premières Nations d'obtenir leur diplôme d'études secondaires, de compléter les préalables requis pour entrer en formation professionnelle ou d'accomplir un objectif d'éducation personnel.

Le modèle de prestation de services offerts se veut flexible afin de répondre aux besoins et à la réalité des adultes qui retournent aux études.

La particularité des cours à distance assistée réside dans l'accompagnement personnalisé offert par des agents de réussite. Ces derniers soutiennent les adultes tant sur le plan des études que sur celui de la motivation. Les interactions fréquentes, les vidéos dynamiques et le matériel pédagogique de qualité sont des aspects que les élèves apprécient particulièrement.

KIUNA

Dans le cadre du forum socioéconomique des Premières Nations tenu à Mashteuiatsh en 2006, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) appuyaient le CEPN pour la création d'une institution postsecondaire des Premières Nations.

En novembre 2010, après plusieurs années de recherche de lieux, de rédaction, de montage de programme, de négociations et de rencontres, le CEPN a enfin obtenu une confirmation des ministères pour aller de l'avant avec la création de l'institution.

C'est ainsi qu'en 2011, l'Institution Kiuna ouvrait ses portes dans la communauté d'Odanak.

L'Institution Kiuna préconise une approche pédagogique alliant tradition et modernité. Bien que tous les programmes offerts soient conçus par et pour les Premières Nations, ils sont aussi ouverts aux allochtones!

Depuis son ouverture, Kiuna a célébré la graduation de plus de 105 étudiants.





CONSEIL EN ÉDUCATION
DES PREMIÈRES NATIONS

PROGRAMME DE LA MATERNELLE 4 ANS DES PREMIÈRES NATIONS

En août 2019, le CEPN a lancé le Programme de la maternelle 4 ans des Premières Nations.

Le programme représente l'aboutissement du travail assidu réalisé, depuis 2015, par les membres du comité du préscolaire du CEPN, constitué d'enseignants et de conseillers pédagogiques. Il s'inscrit dans une démarche collective qui vise à réunir les forces et les expertises de tous nos membres afin de bâtir un système d'éducation respectueux de notre culture, de nos valeurs, et de nos traditions.

L'objectif du programme est d'assurer un enseignement de qualité pour l'ensemble de nos élèves, tout en favorisant une transition harmonieuse entre la maison et l'école.



COMPÉTENCE 15

En novembre 2020, le CEPN, l'Institut Tshakapesh et le Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat dévoilaient le fruit de leurs efforts concertés : la compétence 15.

La compétence 15 est une exhortation envers l'État québécois à l'accomplissement de son devoir et à l'intégration des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et de la Commission Viens, non seulement dans le domaine de l'éducation, mais aussi dans tous les domaines visés par ses appels à l'action.

Le CEPN estime que la compétence 15 doit se trouver au cœur de la formation initiale à l'enseignement et devenir un domaine de perfectionnement professionnel à part entière pour les enseignants en exercice.



DÉFI DES ANCÊTRES

Conséquence de la crise sanitaire, le CEPN a dû annuler en 2020 ce qui devait être la 13^e édition des Jeux interscolaires, ce qui a immanquablement créé un vide dans la vie scolaire et sportive des jeunes qui y participent en grand nombre chaque année.

En 2021, le CEPN a pris la décision de remplacer les Jeux par un tout nouveau concept dans le but de raviver la flamme sportive des jeunes des Premières Nations tout en limitant le plus possible les risques de contagion à la COVID-19 : **une course à 12 obstacles baptisée le Défi des ancêtres.**

Les obstacles de cette course itinérante peuvent être montés tour à tour dans chacune des communautés qui souhaitent y participer. Afin de permettre aux jeunes de se mesurer les uns aux autres, le parcours est standardisé, c'est-à-dire parfaitement reproductible d'une communauté à l'autre. Ainsi, peu importe l'endroit où la course à obstacles est déployée, les résultats obtenus par les participants peuvent être compilés à l'aide d'un système informatisé.

Entre mai et octobre 2021, le CEPN a visité 20 communautés totalisant ainsi une participation de plus de 4 000 jeunes âgés de 4 et 19 ans.



PETITES PLUMES

En 2018, le CEPN a lancé le programme *Petites plumes* pour offrir à tous les enfants la chance de commencer leur parcours scolaire du bon pied.

Ce programme permet de préparer les enfants d'âge préscolaire la maternelle en leur fournissant une trousse remplie de livres et de matériel divers.

Un outil éducatif conçu pour que parents et tuteurs puissent guider les premiers pas de cette jeune clientèle vers ses futurs apprentissages scolaires, la trousse *Petites plumes* a comme point fort son lien avec la culture des Premières Nations, qu'on pense à son nom, mais aussi au matériel et aux livres choisis.

Depuis son lancement, le CEPN a distribué plus de **1700 trousse**s aux familles et donné des **milliers de livres**.



